

## Libre cours à la nature

L'été s'annonce à petits pas, avec ses cortèges de jours ensoleillés, la splendeur des feuillages et des fleurs épanouis, la lente maturation des fruits. Mais aussi la violence des orages et des pluies qui s'abattent parfois "sans crier gare", causant pertes et désarrois aux populations qui les subissent.

La Directive-cadre européenne sur l'eau impose aux pays membres l'atteinte du bon état de leurs eaux (de surface et souterraines), dans un délai raisonnable, en plusieurs étapes à définir.

L'une des conditions de ce bon état dépend de la morphologie des cours d'eau, de leur aspect physique. Dans ce numéro, nous abordons la thématique baptisée "Espace de liberté". Cette notion dérive de la propension des cours d'eau à occuper un large espace de part et d'autre de leur lit mineur, tendance longtemps combattue par l'homme qui veut restreindre l'eau dans ses mouvements, la dompter et la canaliser, pour pouvoir occuper lui-même le plus d'espace possible près des rivières.

Mais pourquoi ces mouvements ? Lorsqu'un filet d'eau s'écoule lentement sur une surface lisse, sans autre contrainte, elle ne va pas en ligne droite mais suit une ligne sinueuse, oscillant de part et d'autre du parcours principal. La formation de méandres ne fait-elle pas partie de la nature même de l'eau, et de son pouvoir fécondant, vivifiant, support de la vie ?

Une prise de conscience de cette vertu vivante des cours d'eau évoluant librement se fait jour peu à peu, ouvrant ainsi des perspectives nouvelles sur leur mode de gestion.

Le Contrat de rivière Gette et affluents organise cet été la visite d'une vallée protégée où s'écoule librement le ruisseau du Schoorbroek, entre Beauvechain et Hoegaarden. Cette vallée illustre un bel exemple de gestion intégrée de l'espace, où sont respectées à la fois les richesses naturelles et les activités humaines. Nous vous invitons à découvrir en dernière page les détails de cette journée estivale.

**Jean-Marie Flahaut**  
Président du Contrat de rivière

# LES REMOIS

# de la Gette

# Donnons un espace de liberté pour nos cours d'eau !

**Liberté.** Un mot maintes fois utilisé, un droit que nous revendiquons tous et que nous considérons comme faisant partie de notre humanité (la liberté de pensée, le libre échange...). Nous nous accordons beaucoup de libertés au niveau de l'espace que nous occupons, et de l'environnement que nous façonnons pour répondre à nos désirs et besoins de plus en plus nombreux.

**Mais prenons-nous suffisamment en compte les besoins des êtres vivants muets que sont les animaux, les plantes, les paysages... ? Eux qui n'ont pas le pouvoir de prendre la parole, ni de s'imposer face aux humains**

La notion d'espace de liberté appliquée aux rivières est apparue en France en 1990, aux assises nationales de l'eau. Elle a été reprise par le groupe de travail "Protection et gestion des plaines alluviales" de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (1996) (Voir ci-contre).

## Variations et alternances

Tous les paramètres qui caractérisent une rivière naturelle varient fortement et rythmiquement tout au long de son cours. Ils désignent tout à la fois la profondeur du lit (alternance de zones profondes et de zones peu profondes), la vitesse du courant, la nature du substrat du fond, la pente du lit... Tous ces éléments sont liés les uns aux autres. De même, le cours d'eau laissé à lui-même oscille rythmiquement d'une berge à l'autre, érodant les berges alternativement d'un côté puis de l'autre. Ce mouvement naturel crée, par érosion et dépôt, les méandres caractéristiques des cours d'eau de plaine.

Outre la sinuosité et la périodicité, l'asymétrie du lit mineur se manifeste principalement dans le profil transversal de la rivière. De cette irrégularité générale découlent des variations de la vitesse du courant et une grande diversité de milieux, ce qui permet au cours d'eau d'être un lieu de vie pour une faune et une flore abondante et diversifiée. La capacité d'accueil maximale s'observe pour des profils asymétriques, comportant aussi des zones peu profondes et des bancs de graviers.

## L'espace de liberté des cours d'eau peut se définir comme suit :

*"Espace du lit majeur d'une rivière à l'intérieur duquel le ou les chenaux fluviaux assurent des translations latérales permettant une mobilisation des sédiments ainsi qu'un fonctionnement optimum des écosystèmes aquatiques et terrestres."*

## "Sautes d'humeur" (débordements) ou divagations ?

Qu'appelle t-on le lit majeur d'une rivière ? On reconnaît généralement qu'un cours d'eau est délimité principalement par son lit mineur, c'est-à-dire le lieu où l'eau s'écoule la plupart du temps, lorsque son débit est moyen. Sont également prises en considération les berges et la rive du cours d'eau (ses abords

immédiats). Mais si l'on observe un cours d'eau dans le temps, on constate qu'en période de crues, il déborde de son lit mineur et occupe alors le lit majeur que bien souvent on ne considère plus comme faisant partie du cours d'eau. Pourtant, si l'on prend en compte son aspect vivant et "l'écosystème rivière", les

*Un bel exemple de sinuosité et d'asymétrie du lit: le ruisseau Picomont à Orp-Jauche. Photo: C.R.*



zones de débordement en constituent un élément extrêmement important. L'inondation, hier considérée unilatéralement comme un risque, peut aujourd'hui être perçue également comme un bienfait écologique. Dans certains pays, elle est même considérée comme une bénédiction du ciel, apportant la fertilité à des terres arides (par exemple les crues spectaculaires du Nil, en Egypte).

## L'espace de liberté, pour quoi faire ?

La rivière a donc "besoin" d'un espace minimum pour y exprimer sa diversité. Pour pouvoir aussi "évoluer". En effet, par le jeu de l'érosion, les méandres se déplacent, les dépôts élargissent le lit, créant ainsi des îlots, des annexes hydrauliques, des biefs, des bras abandonnés et des zones humides. Une rivière vivante est mobile et son lit varie dans des limites qui dépendent de la nature du terrain et du relief qu'elle parcourt. Les petits ruisseaux en tête de bassin sont en principe reconnus comme ayant très peu d'espace de liberté de part et d'autre du lit majeur.

Cet espace augmente lorsqu'on s'éloigne de la source, pour devenir très large lorsqu'il atteint les plaines alluviales des grands fleuves.

Dans l'optique d'une véritable réhabilitation de la qualité des cours d'eau, il devient dès lors clair que cette notion "d'espace de liberté" en est un élément essentiel. Cela signifie aussi qu'il serait utile de changer voire d'éviter, partout où cela est possible, certaines pratiques devenues courantes telles que l'assèchement des fonds de vallées pour y construire ou cultiver les terres, la rectification ou le reprofilage de certaines portions de cours d'eau.

En d'autres termes, il nous faut pouvoir accepter de perdre du terrain et laisser

libre l'espace nécessaire à la rivière pour préserver son caractère vivant.

Si, dans un premier temps, cette option peut sembler un gaspillage d'espace et d'argent ou une perte pour l'usage humain, à longue échéance, elle permet une réelle économie quant aux lourds travaux qui auront pu être épargnés. De plus, laisser déborder les cours d'eau dans des espaces libres de constructions ou éviter de construire dans les zones inondables, c'est aussi prévenir les inondations dans les zones habitées et les importants coûts sociaux qui en résultent.

Mais tout ce débat relève de la gestion et concerne le domaine législatif et juridique.

### Le point de vue de l'Europe

*"L'atteinte ou le maintien d'une bonne qualité hydromorphologique\* représente un des enjeux importants de la Directive-cadre Eau. Au sens de cette directive, la qualité hydromorphologique*

*constitue, avec la qualité physico-chimique des eaux, le cadre du développement de la vie aquatique. Elle est donc spécifiquement considérée comme le soutien à la qualité biologique des eaux."*

\* hydromorphologique : relatif à la morphologie des cours d'eau

Pierre Gérard, C.R.N.F.B., Gembloux.

## PORTRAIT

### Eric Van den Eede, "Waterwegen en Zeekanaal NV", chef de division Haut-Escaut.

Le projet actuel sur la Lys concerne la réhabilitation de la vallée entre 2010 et 2025, comme volet environnemental du projet Seine-Escaut qui consiste à adapter l'axe Paris-Anvers-Rotterdam sur le gabarit de classe Vb (convois poussées de 4.400 tonnes). Il s'agit de connecter à nouveau les méandres auparavant déconnectés du lit principal rectifié, partout où cela est possible, afin de rendre à la Lys un caractère plus naturel et plus favorable à la vie aquatique.

#### La remise en état des méandres est-elle facilement compatible avec la circulation fluviale ?

La remise en état des méandres ne pose pas de problèmes pour la navigation intérieure puisque celle-ci continuera d'utiliser la Lys canalisée. En revanche, la condition principale pour restituer la liaison entre la Lys et les anciennes branches se situe sur le plan qualitatif. En effet, cette réouverture dépendra de l'atteinte de la qualité de base (le bon état, selon la directive-cadre) dans la Lys afin d'éviter la pollution des biotopes existants.

#### Quelle est la qualité actuelle de l'eau de la Lys et dans quelle mesure

#### ces travaux pourront-ils l'améliorer ?

Dans les dernières années, la qualité chimique de l'eau de la Lys est passée d'un état "très pollué" à "pollué" et ce grâce aux travaux d'épuration (agence Aquafin). On voit maintenant, après un certain degré de purification, le retour de la vie dans les rivières, mais aussi une stagnation de cette évolution. Le projet de valorisation de la Lys prévoit des travaux qui influencent l'hydromorphologie (ceux-ci dépendent du gestionnaire du cours d'eau). Il représente aussi un élément important pour relancer le développement d'une faune et d'une flore variées dans la rivière.

#### Avez-vous des contacts avec les gestionnaires de la Région wallonne ?

La régionalisation des compétences des travaux publics en 1990 a donné lieu à un accord signé entre les trois Régions. Il prévoit une concertation régulière sur les matières communes de gestion des cours d'eau.

Une assemblée plénière annuelle s'est tenue en octobre 2005 et les cinq sous-commissions (une par bassin: de l'Escaut, de la Meuse et de l'axe A(nvers) - B(ruxelles) - C(harleroi) se réunissent selon les besoins, au minimum une fois par an. Les réunions se déroulent dans une atmosphère positive.

Nous débattons de divers sujets tels que les travaux envisagés, la gestion, les crues, les incidents.

#### Existe-t-il en Flandre des structures de concertation autour de la gestion de l'eau, comparables aux contrats de rivière en Wallonie ?

En Flandre, le pendant des "contrats de rivière" sont les plans de gestion des bassins que nous élaborons actuellement en intégrant à la fois la Directive-cadre sur l'eau de l'U.E. et le décret de la Communauté flamande sur la gestion intégrale des cours d'eau. Pendant la préparation des plans, toutes les administrations concernées se sont concertées. On a ensuite prévu une procédure d'enquête publique.



Eric Van den Eede.  
Photo: W. en Z. NV

## Une vallée à découvrir : le Schoorbroek, entre Beauvechain et Hoegaarden !

Le Centre culturel du Brabant wallon, dans le cadre de la saison 2005-2006 "Une foule de pasSages" organise un après midi de découverte d'un site transfrontalier : "Échanges de regards... sur les rives du

### Une vallée pas comme les autres

Le point de départ de l'excursion se situe à l'église de L'Écluse, localité de la commune de Beauvechain située à la frontière avec la Région flamande. Le village de L'Écluse a pu conserver un cachet rural prononcé, grâce à sa quiétude, l'agencement harmonieux des volumes de bâti et la présence de quelques grandes fermes en carré remarquables.

Un chemin de campagne quitte le village pour rejoindre rapidement les fonds humides de la vallée qui font face aux riches terres de culture. Le promeneur longera ainsi successivement une aulnaie, une roselière sèche, une roselière inondée puis une ancienne prairie réaffectée à la nature, où le ruisseau s'écoule et s'étale librement.

Au loin, un paysage remarquable s'étend vers Hoegaarden et au-delà: alternance de pentes cultivées incisées par des chemins creux ombragés, d'alignements de peupliers et de haies sauvages, de relief délicat et d'horizons lointains, cet endroit inspirerait plus d'un artiste... Grâce à la volonté des naturalistes de Natuurpunt (pour info: velpe-mene.be), toute la vallée humide est devenue réserve naturelle lors de la réalisation du remembrement rural de Hoegaarden, il y a une dizaine d'années. Ce sont ainsi plus de 70 hectares de nature préservée qui furent soustraits aux pressions humaines.

Schoorbroek" le dimanche 25 juin 2006 de 13h à 18 heures.

Ce projet transversal réunit les secteurs des arts plastiques, la musique ainsi que la Cellule Contrat de rivière du Centre culturel du Brabant wallon. Le projet est, en

outre, mené en partenariat avec le cultuurcentrum de borre le Centre culturel de la Vallée de la Néthen et les associations environnementalistes: Natuurpunt Oost Brabant (Afdeling Velpe-Mene) et Action Environnement Beauvechain.

Au carrefour suivant escalader le chemin bétonné sur deux bandes seulement, pour rejoindre le "kop", sommet de la région qui culmine à 100 mètres d'altitude. De là, une superbe vue s'offre à nouveau au promeneur, qui embrasse d'un coup d'œil une campagne vraiment pas comme les autres !

Le site est libre d'accès dès le **25 juin jusqu'au week-end des 9 et 10 septembre 2006** (Journées du Patrimoine). Libre à vous de vous y promener! (Possibilité de se procurer l'itinéraire commenté sur demande).



#### Infos pratiques

promenade seule : 3Euros/1Euro

promenade + concert + collation : 15Euros/12Euros (réservation obligatoire)

concert + collation : 13Euros/10,50Euros (réservation obligatoire)

Promenade gratuite et tarif réduit au concert pour les enfants de moins de 15 ans.

**Quand ?** Le dimanche **25 juin 2006 de 13h à 18h**. Une petite restauration est prévue sous tente face à la Grange de la ferme Evrard à l'issue de la promenade et pendant le concert.

**Où ?** Lieu d'accueil : Ferme Evrard, rue de la Cabourse, 10 à L'Écluse (Beauvechain).

**Infos et réservations :** Centre culturel du Brabant wallon : tél : 010/616 606 – fax :

010/61 57 42 e-mail : [saison@ccbwb.be](mailto:saison@ccbwb.be) - site : [www.ccbwb.be/schoorbroek](http://www.ccbwb.be/schoorbroek)

Cultuurcentrum de borre : 016/46 14 00 – fax : 016/46 20 27 e-mail : [cc@deborre.be](mailto:cc@deborre.be)

## Balades et découvertes en Hesbaye brabançonne

Pour sa deuxième édition de "Balades et découvertes", la Maison du Tourisme de Jodoigne et Culturalité en Hesbaye brabançonne vous invitent à découvrir le village d'Orp-le-Petit, ses vallées, chemins et rivières environnantes.

Dès 9h00, accueil-petit-déjeuner *Produits du terroir* à la Ferme Colsoul. Puis vers 10h00, en route sur les divers chemins que l'on pourra suivre à pied, à vélo, à cheval (pour les initiés), en carriole, selon votre choix. Une petite res-

tauration (produits du terroir à l'honneur !) à midi accompagnée de musique vous rendra des forces pour un deuxième tour !

Les promenades pédestres seront ponctuées d'arrêts thématiques (patrimoine bâti, nature, cours d'eau). Venez-y nombreux !

**Dimanche 11 juin 2006, toute la journée**

**RDV** à la Ferme Colsoul, à Orp-Jauche à 9h00

Entrée gratuite pour tous

**Réservation** pour le petit déjeuner indispensable : 010/22 91 15

**Infos** : 010/22 91 15 - [www.mthb.be](http://www.mthb.be)

"Les Remous de la Gette" est une publication du Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage 25.000 exemplaires. Trimestriel. Rédaction: Sylvie Anciaux, Jean-Marie Tricot. Cartographie: Jean Cayron. Coordination: Corinne Le Brun. Graphisme: Alain Sauvage. Imprimeur: JAC Offset. Le Contrat de rivière Gette et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, les Provinces du Brabant wallon et de Liège et 8 communes du bassin versant de la Gette. Tél.: 010/62 10 53 Fax: 010/61 57 42 Mail: [contrat.riviere@ccbwb.be](mailto:contrat.riviere@ccbwb.be)